

La PROLONGATION de vos CONTRATS DE GAGES, chez vous, par INTERNET.

Les plus :

- Traitement immédiat de votre demande 24h/24h (sans frais supplémentaires)
- Deux prolongations de vos contrats possibles
- Une transaction sécurisée et garantie (certificat de paiement)

Les modalités :

- Votre identification (n° de client inscrit sur votre contrat + mot de passe sur www.credit-municipal-lyon.fr rubrique "accéder à vos contrats de gages")
 - Le règlement par carte bancaire
 - L'authentification 3D secure
- Votre banque vous envoie un SMS vous indiquant le code à utiliser lors de la transaction.

Il ne vous reste plus qu'à :

- Choisir les contrats à prolonger
- Conserver chaque **contrat de gage initial**



**CREDIT MUNICIPAL
DE LYON**